

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 5919 du 8 novembre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1928016S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 7343 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828665S);

Vu la décision n° 10692 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828661S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2019 :

Casse Yannick NIGEND : 183 302 NLS : 8 033 916

Gelé Rémy NIGEND : 216 595 NLS : 8 064 377

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2019 :

Mori Méghanne NIGEND : 341 352 NLS : 8 116 873

Lefèvre Valérie NIGEND : 190 824 NLS : 8 039 768

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2019 :

Richardson Stéphane NIGEND : 212 699 NLS : 8 063 631

Petit Alexandra NIGEND : 191 671 NLS : 8 051 947

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 novembre 2019.

*Le colonel, commandant par suppléance
le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,*
P. CAUSSÉ